

Paolo GALATI
Conseiller municipal
District de
Saint-Vincent-de-Paul
514 945-7145
p.galati@laval.ca

À L'ÉCOUTE
de nos citoyens!

LAVAL

LA VOIX

St-François & Duvernay Est



www.stele-medias.com
Au service de la communauté
Serving our community

17 Mars 2021

Bi-mensuel

ÉDITION 8.03

Angelo IACONO
Député / M.P. Alfred-Pellan
450-661-4117 | Angelo.Iacono@parl.gc.ca

Résumé des faits importants du conseil de ville du mois de mars

LE RETOUR DU MAIRE DEMERS AU CONSEIL DE VILLE

VINCENT CADORETTE

Monsieur Demers, maire de la ville de Laval, a repris son poste à la tête du conseil municipal. En ouvrant le conseil de ville, monsieur Demers a remercié le maire suppléant, le vice-président du comité exécutif monsieur Stéphane Boyer, qui a remplacé monsieur Demers aux deux précédents conseils pour que la vie politique puisse continuer. Ensuite, le maire Demers a rappelé à la population lavalloise que le 8 mars dernier était la journée internationale de la femme. Effectivement, il tenait à souhaiter de vive voix que : « cette journée soit toujours un rappel pour le chemin qu'il nous reste à faire pour les droits collectifs des femmes et avoir une société égalitaire pour l'ensemble de la population ». Pour lui, la société doit mettre l'accent sur les actions collectives afin de cesser la violence conjugale, et de facto, mettre fin à cette culture où la violence et les menaces sont les meilleures solutions pour régler des problèmes familiaux. De plus, il a souligné l'hommage du gouvernement du Québec du 11 mars dernier à l'égard des défunts trépassés dans le cadre de la pandémie de la COVID-19. Il rappelle qu'il y a eu 873 décès à Laval et plus de 25 000 personnes infectées par la COVID-19 sur le territoire lavallois. Concernant le Québec, ce virus a emporté avec lui 10 493 personnes. Ainsi, il est donc important de se rappeler que le combat n'est pas fini malgré la lumière au bout du tunnel incarnée par les vaccins.

Affaires nouvelles

Mme Isabelle Tassoni, conseillère municipale de Laval-des-Rapides, a souligné : « qu'il ne suffit pas de parler



Le retour en force du maire Demers

de qualité et de meilleures représentations! Il faut y travailler tous ensemble et à partir de maintenant. Au nom du caucus d'Action Laval, je souhaite à toutes les filles et femmes de Laval du courage et de la persévérance. » Ensuite, Mme Sandra Desmeules, membre du comité exécutif et conseillère municipale de Concorde-Bois-de-Boulogne, a annoncé de deux nouvelles. D'une part, elle mentionne que la campagne de vaccination contre la COVID-19 va de bon train. À cet effet, il y a trois sites de vaccination sur le territoire lavallois. Afin d'augmenter l'efficacité de la campagne de vaccination,

l'administration lavalloise ajoutera bientôt un quatrième site de vaccination. À l'heure du conseil municipal, 31 000 personnes vivant à Laval ont déjà pu être vaccinées. Pour ce faire vacciner, les tranches d'âges concernées doivent prendre un rendez-vous au numéro de téléphone 1877-644-4545 ou en ligne. D'autre part, depuis le 15 mars, l'équipe de la sécurité civile a débuté la vigie saisonnière des crues printanières malgré la pandémie actuelle. À ce sujet, Mme Desmeules invite la population à s'inscrire aux alertes en cas d'avis important.

Questions des citoyens

Monsieur Vézina, citoyen de Laval, a posé une question qui touche fort probablement l'ensemble des citoyens de la ville : « Depuis la création de la carte avantage

Laval, les avantages proposés par la carte n'ont pas beaucoup évolué, dans le sens qu'elle donne des rabais aux activités du centre de la nature, musée, parc de la rivière des Mille-Îles et bibliothèque seulement. Il serait bon de revampier cette carte en y ajoutant plus d'offres avec des marchands de proximité ou tout autre programme de fidélité qui serait bénéfique pour les Lavallois. Est-ce que la ville prévoit une amélioration de cette carte en plus de moderniser l'aspect esthétique de la carte ? Est-ce que les partis de l'opposition seront en faveur de promouvoir la carte ? ». À ce sujet, monsieur le maire remercie monsieur Vézina pour ses suggestions : « À partir de ce soir, nos équipes sont mandatées pour rejoindre et réévaluer la carte avantage. J'estime que c'est une excellente idée. »

Crédit photo : Vincent Cadorette

DÉNEIGEMENT
COPROPRIÉTÉ | COMMERCIAL | INDUSTRIEL

ML

450.665.0600

DÉNEIGEMENT ÉPANDAGE ABRASIF DÉNEIGEMENT TOITURE
RÉSIDENTIEL SUR APPEL

CENTRE SANTÉ OSMAN

NOUVEAU CENTRE MÉDICAL MULTIDISCIPLINAIRE

MÉDECINE FAMILIALE • PRISES DE SANG
PHARMACIE • PHYSIOTHÉRAPIE • MASSOTHÉRAPIE ET PLUS!

LUN - VEN: 8H À 20H • SAMEDI: 9H À 17H • DIMANCHE: 9H À 14H
(450) 936-9993 • 8117 - 8119 boul. Lévesque Est, Laval



Francine Charbonneau

Députée de Mille-Îles

C'est le retour du soleil, de la chaleur et de belles journées printanières. Célébrons la venue du printemps, tout en se protégeant encore pour quelques temps.

Je vous souhaite une merveilleuse fête de Pâques !

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Bureau de circonscription
3131, boul. de la Concorde Est, bureau 303
Laval (Québec) H7E 4W4
Tél. 450 661-3595
Francine.Charbonneau.MILL@assnat.qc.ca
Francinecharbonneau.ca

CHRONIQUE DU CONSEILLER MUNICIPAL ÉRIC MORASSE

Chaque mois, il me fait plaisir en tant que conseiller municipal de Saint-François de vous partager les dossiers qui m'interpellent grâce à cette chronique. De nouveaux projets de la Ville à Saint-François jusqu'à l'adoption de politiques qui toucheront notre quotidien tout comme notre avenir, en tant que citoyens et citoyennes, chaque chronique vous proposera des points d'actualité qui, j'en suis convaincu, en intéressera plus d'un!

Vision stratégique de l'Initiative locale Saint-François en action

Le 3 mars dernier, la table de concertation du quartier L'Initiative locale Saint-François en action a présenté sa planification stratégique. J'ai eu l'honneur d'assister à cette rencontre virtuelle en compagnie de nombreux organismes, partenaires et citoyens. Ayant pour mission de mobiliser les acteurs de Saint-François et de Duvernay-Est dans le but d'améliorer la qualité de vie du secteur, l'Initiative a pour vision de faire de Saint-François un quartier tourné vers l'avenir. De cette démarche naîtront quatre comités où les citoyens et les partenaires pourront y contribuer en travaillant sur des actions pour atteindre cette vision. J'invite les citoyens intéressés

à se mobiliser au sein de l'Initiative à communiquer avec l'organisme au 450-936-2557.

Création d'un bureau de la mobilité durable (BMD)

Nous sommes une communauté ayant à cœur la protection de notre environnement et cette valeur se retrouve dans diverses actions posées à la Ville de Laval. C'est donc avec beaucoup de joie que je vous annonce la création d'un bureau de la mobilité durable (BMD) qui s'inscrit dans le cadre de notre vision stratégique Laval 2035 : Urbaine de nature.

Son mandat : offrir un système de transport collectif axé sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La croissance démographique de Laval étant en plein essor, ce bureau permettra d'adapter la mobilité des Lavallois sur le territoire en fonction des réalités de notre développement urbain et saura bien sûr considérer la croissance marquée qui prend place dans l'est de l'Île afin de répondre aux besoins de nos quartiers. Concrètement, le BMD cherche d'une part l'augmentation de l'offre de transport collectif et, d'autre part, une plus grande facilité de déplacement.

De nouvelles infrastructures de transport sécuritaires et innovantes seront donc mises en place permettant de répondre à vos besoins, et ce, de manière durable. Il est notamment question de véhicules autonomes, de vélo-partage et d'autopartage. De plus, le BMD veille à ce que les services de transport collectif et actif soient bien intégrés et pris en compte lors de la création de nouveaux quartiers.

Campagne de vaccination

C'est avec grande fierté que je vous annonce que la campagne de vaccination générale contre la COVID-19 a officiellement débuté à Laval en février dernier! L'administration des deux doses ainsi que la gestion de l'ordre de priorisation sont chapeautées par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS Laval) géré par le gouvernement du Québec. En effet, suivant les directives gouvernementales, l'administration des doses se fait par tranches d'âge, plaçant les personnes âgées et les plus à risques en priorité. Puisque le vaccin constitue le moyen le plus efficace pour se protéger contre la COVID-19, cette logistique vise à améliorer la situation

épidémiologique en ciblant et en protégeant ces personnes à risque avant qu'elles s'exposent aux risques. Pour suivre l'évolution de la campagne de vaccination à Laval, connaître les sites de vaccination et pour en savoir davantage quant au processus, je vous invite à visiter lavalensante.com. À noter que pour vous faire vacciner, la prise de rendez-vous se fait via le www.quebec.ca/vaccinCOVID ou en appelant le 1 877 644-4545.

Je suis certain qu'en étant une communauté solidaire et engagée pour le bien-être de tous et de toutes, nous continuerons ensemble à suivre les mesures sanitaires mises en place par la Santé publique, et ce, même après avoir reçu les deux doses de vaccin afin de continuer à protéger ceux et celles qui seront en attente de leur dose. Ce sera vraiment notre effort collectif qui sera récompensé.

Je reste à votre entière disponibilité en cas de besoin. Sachez que nous ne ménageons aucun effort afin de trouver des mesures pour vous accommoder et pour vous aider en cette période particulière. Prenez soin de vous et continuons de nous soutenir en tant que grande famille lavalloise!

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL LANCE LE PLAN DU CANADA VISANT À PLANTER DEUX MILLIARDS D'ARBRES

Investir dans la nature est l'une des mesures climatiques les plus abordables que les gouvernements puissent prendre. C'est pour donner suite à son engagement envers les Canadiens que le gouvernement fédéral a lancé le plan du Canada visant à planter deux milliards d'arbres sur 10 ans grâce à un investissement de 3,16 milliards de dollars. Le respect de cet engagement aidera, entre autres, notre communauté lavalloise à lutter contre les changements

climatiques en réduisant la pollution par le carbone.

Dans cette optique, le député d'Alfred-Pellan, Angelo Iacono, encourage les organisations admissibles de sa circonscription à participer dès aujourd'hui au programme Accroître les forêts canadiennes (AFC), qui comporte deux volets : les Demandes de renseignements et les Déclarations d'intérêt. Les organisations

admissibles auront jusqu'au 25 mars 2021 pour présenter une déclaration d'intérêt, et jusqu'au 27 mai 2021 pour faire une demande de renseignements.

« Planter des arbres est une solution climatique naturelle qui permet de répondre aux préoccupations de notre communauté lavalloise. Au travers du plan du Canada visant à planter deux milliards d'arbres, notre gouvernement fédéral répond aux

inquiétudes de notre communauté lavalloise. Surtout, ce plan offre la possibilité aux organisations de chez nous de participer activement, et dès cette année, à la préservation de notre environnement, tout en permettant la création d'emplois verts », souligne le député d'Alfred-Pellan, Angelo Iacono

Source: bureau de A. Iacono

POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE COMMERCE ET VOS SERVICES



UN JOURNAL AU SERVICE DE VOTRE COMMUNAUTÉ

LE SEUL VRAIMENT LOCAL

10,000 COPIES PAPIER À CHAQUE MOIS

LIVRÉ PORTE-À-PORTE MAISONS ET COMMERCE

LE SEUL LIVRÉ AUX RÉSIDENCES DU QUARTIER!



PUBLICITE@STELE-MEDIAS.COM • 514-570-1855

LE VIEUX PEN, 32 ANS ET ENCORE RIEN DE FAIT



Paolo Galati
Conseiller municipal St-Vincent-de-Paul

En 1989, le gouvernement fédéral annonçait la fermeture officielle du Vieux Pénitencier de St-Vincent-de-Paul. Une institution importante qui a activement participé à la vie du village du même nom. Plus que les murs et la coupole que l'on peut encore apercevoir aujourd'hui, l'histoire de cet important patrimoine bâtie est fermement liée au développement de l'ensemble de la région.

Dans un premier temps, il faut savoir que le Vieux Pen est construit sur le site de l'ancien village. En effet, une partie du village a été rasée ou déplacée pour lui faire place. Ensuite, l'installation a pris une si grande place dans la petite municipalité qu'elle prend en charge les services relevant habituellement d'une ville, soit les services d'aqueduc et d'électricité pour l'ensemble de St-Vincent-de-Paul. Finalement, une bonne partie de la population travaillait à l'institution ou dans des entreprises qui y fournissaient des services.

Au cours des dernières années, plusieurs groupes ont cherché à sauver cette structure. Je pense entre autres au travail de Patrimoine en tête, ou encore au comité que j'ai mis sur pied au printemps 2015

avec les partenaires du vieux village St-Vincent, Mémoire S.V.P. Des projets très intéressants ont été proposés pour mettre en vue ces édifices : développements immobiliers, infrastructures communautaires, pôle touristique, ou hébergement pour les entreprises en démarrage. J'ai personnellement déposé le document de Mémoire S.V.P. à l'automne 2016. Malheureusement, jamais l'ensemble des paliers de gouvernements ne sont parvenus à s'entendre pour faire déboucher le dossier.

Je n'ai pas baissé les bras et je crois toujours à ce projet. D'ailleurs, encore la semaine dernière, à l'assemblée du Conseil municipal de mars, j'ai déposé une proposition pour que la Ville reprenne les discussions avec les différents gouvernements pour mener ce projet à terme. Naturellement, la collaboration des

gouvernements provincial et fédéral sera nécessaire pour en faire un succès.

La conversion du Vieux Pen est un projet majeur qui redéfinirait notre quartier. Comme le présentait le mémoire de 2016, il éliminerait une grande partie de la circulation dans les étroites rues du village. De plus, il donnerait l'occasion de revitaliser l'ensemble du secteur, tout en respectant le patrimoine et en offrant l'opportunité à de nombreux commerces de proximités de s'installer le long du boulevard Lévesque qui a tristement été déserté. Le projet permettrait aussi de redonner vie à la Place Jean-Eude-Blanchard, entre l'église, l'ancien hôtel de ville et la vieille caserne. St-Vincent-de-Paul est l'une des plus vieilles paroisses de Laval, avec maintenant plus de 275 ans. Il y a un devoir de conservation et de mise en valeur de cette histoire.

L'ensemble des retombées potentielles sont positives et importantes pour tous les détenteurs d'enjeux. Le plus merveilleux, c'est que les citoyens en sont les plus grands gagnants. Pour St-Vincent-de-Paul, ils retrouveraient un quartier avec beaucoup moins de circulation automobile, des commerces de proximités et la mise en valeur d'un espace pour l'instant presque abandonné. Pour l'est de Laval, c'est un axe est-ouest qui lie directement le boulevard St-Martin et la Montée St-François.

Ce projet est déterminant pour notre quartier et pour l'ensemble de la Laval. La Ville a d'ailleurs déjà défini le Vieux Pen comme un pôle de quartier et un noyau patrimonial dans le Schéma d'aménagement. Le temps passe et le bâtiment prend de l'âge. Si nous voulons le sauver, la Ville doit agir dès maintenant.



Mise en place d'une interdiction au camionnage sur la voie de droite du pont Athanase-David en direction sud

Le ministère des Transports informe les usagers de la route et ses partenaires que la circulation des camions sera interdite sur la voie de droite en direction sud du pont Athanase-David de la route 335, qui enjambe la rivière des Mille Îles entre Laval et Bois-des-Filion, à compter de ce vendredi 12 mars pour une durée indéterminée.

Pont Athanase-David : Gestion de la circulation dès le 12 mars 2021

Interdiction de circulation sur la voie de droite en direction sud pour tous les camions.

À noter que l'état du pont ne compromet en rien la sécurité des usagers. Ces mesures sont préventives, mais nécessaires afin d'assurer l'intégrité de l'infrastructure

routièr.

En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, la mise en place de la nouvelle signalisation pourrait être reportée ou annulée. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le Québec 511.

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.



PLAINTÉ

Réseau de la santé

Vous êtes insatisfait des services reçus ou que vous auriez dû recevoir ?

Votre santé, vos droits

Le CAAP - Laval est un organisme communautaire, indépendant du réseau, qui est là pour vous aider dans votre démarche de plainte.

450 662-6022
www.caaplaval.com

SERVICES GRATUITS ET CONFIDENTIELS

LIVRAISONS DE VACCINS

DOSES TOTALES PRÉVUES AU CANADA

MARS → 8M



AVRIL → 15M



JUIN → 36M



Nous sommes sur la bonne voie !



IACONO
Député / M.P. Alfred-Pellan



450-661-4117 angelo.iacono@parl.gc.ca



On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Au Québec, la vaccination contre la COVID-19 s'est amorcée en décembre 2020. Cette opération massive vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19 ainsi qu'à freiner la circulation du virus de façon durable. Par la vaccination, on cherche à protéger la population vulnérable et notre système de santé, ainsi qu'à permettre un retour à une vie plus normale.

LA VACCINATION EN GÉNÉRAL

Pourquoi doit-on se faire vacciner?

Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies.

À quel point la vaccination est-elle efficace?

La vaccination est l'un des plus grands succès de la médecine. Elle est l'une des interventions les plus efficaces dans le domaine de la santé. Cela dit, comme tout autre médicament, aucun vaccin n'est efficace à 100 %. L'efficacité d'un vaccin dépend de plusieurs facteurs, dont :

- l'âge de la personne vaccinée;
- sa condition ou son état de santé (ex. : système immunitaire affaibli).

L'EFFET DES VACCINS EN UN COUP D'ŒIL



- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que la vaccination permet d'**éviter plus de deux millions de décès** dans le monde chaque année.
- Depuis l'introduction des programmes de vaccination au Canada en 1920, la **poliomyélite a disparu** du pays et plusieurs maladies (comme la **diphtérie**, le **tétanos** ou la **rubéole**) sont presque éliminées.
- La **variole** a été **éradiquée** à l'échelle planétaire.
- La principale bactérie responsable de la **méningite bactérienne** chez les enfants (*Haemophilus influenzae* de type b) est maintenant **beaucoup plus rare**.
- L'**hépatite B** a **pratiquement disparu** chez les plus jeunes, car ils ont été vaccinés en bas âge.

LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Le vaccin est-il sécuritaire?

Oui. Les vaccins contre la COVID-19 ont fait l'objet d'études de qualité portant sur un grand nombre de personnes et ont franchi toutes les étapes nécessaires avant d'être approuvés.

Toutes les étapes menant à l'homologation d'un vaccin ont été respectées. Certaines ont été réalisées de façon simultanée, ce qui explique la rapidité du processus. Santé Canada procède toujours à un examen approfondi des vaccins avant de les autoriser, en accordant une attention particulière à l'évaluation de leur sécurité et de leur efficacité.

Quelles sont les personnes ciblées pour la vaccination contre la COVID-19?

On vise à vacciner contre la COVID-19 l'ensemble de la population. Cependant, le vaccin est disponible en quantité limitée pour le moment. C'est pourquoi certains groupes plus à risque de développer des complications de la maladie sont vaccinés en priorité.

Peut-on cesser d'appliquer les mesures sanitaires recommandées lorsqu'on a reçu le vaccin?

Non. Plusieurs mois seront nécessaires pour protéger une part suffisamment importante de la population. Le début de la vaccination ne signifie pas la fin des mesures sanitaires. La distanciation physique de deux mètres, le port du masque ou du couvre-visage et le lavage fréquent des mains sont des habitudes à conserver jusqu'à nouvel ordre.

Comment les groupes prioritaires ont-ils été déterminés?

La vaccination est recommandée en priorité aux personnes qui courent un risque plus élevé de complications liées à la COVID-19, notamment les personnes vulnérables et en perte d'autonomie résidant dans les CHSLD, les travailleurs de la santé œuvrant auprès de cette clientèle, les personnes vivant en résidence privée pour aînés et les personnes âgées de 70 ans et plus. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à de plus en plus de personnes.

Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1** Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2** Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3** Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4** Les communautés isolées et éloignées.
- 5** Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6** Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7** Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8** Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9** Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10** Le reste de la population de 16 ans et plus.

Est-ce que je peux développer la maladie même si j'ai reçu le vaccin?

Les vaccins ne peuvent pas causer la COVID-19, car ils ne contiennent pas le virus SRAS-CoV-2 responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant sa vaccination ou dans les 14 jours suivant sa vaccination pourrait quand même faire la COVID-19.

La vaccination contre la COVID-19 est-elle obligatoire?

Non. Aucun vaccin n'est obligatoire au Québec. Il est toutefois fortement recommandé de vous faire vacciner contre la COVID-19.

Est-ce que le vaccin est gratuit?

Le vaccin contre la COVID-19 est **gratuit**. Il est distribué uniquement par le Programme québécois d'immunisation. Il n'est pas possible de se procurer des doses sur le marché privé.

Si j'ai déjà eu la COVID-19, dois-je me faire vacciner?

Oui. Le vaccin est indiqué pour les personnes ayant eu un diagnostic de COVID-19 afin d'assurer une protection à long terme.

Québec.ca/vaccinCOVID

1 877 644-4545

Québec 

VITTORINO DI GENOVA CANDIDAT D’ACTION LAVAL DANS DUVERNAY-PONT-VIAU

La cheffe d’Action Laval et candidate à la mairie, Sonia Baudelot, annonce la candidature de M. Vittorino Di Genova qui se présentera à nouveau avec le parti au mois de novembre, cette fois dans le district de Duvernay-Pont-Viau.

La volonté de M. Di Genova de représenter ses concitoyens au Conseil municipal relève de sa motivation première : l’engagement au sein de la communauté lavalloise. En effet, très actif au sein de différentes organisations, il travaille à promouvoir l’activité physique chez les jeunes et pour de meilleurs services aux citoyens, entre autres pour les personnes âgées ; il est d’ailleurs récipiendaire d’une médaille remise par le Parlement du Canada à cet effet. De plus, malgré sa défaite en 2017, il n’a cessé son travail auprès de ses concitoyens avec Action Laval, contribuant entre autres à l’organisation du parti dans son secteur et au Conseil municipal.

« Mon engagement auprès de notre collectivité est pour moi un mode de vie, un plaisir et une passion. J’ai la certitude qu’au Conseil municipal avec Sonia Baudelot nous pourrions accompagner nos concitoyens dans leur désir des

changements nécessaires pour améliorer la qualité de nos services municipaux et de nos infrastructures dans Duvernay, Pont-Viau et à Laval. Il y a beaucoup de travail à faire, mais nous sommes prêts ! », a déclaré Vittorino Di Genova.

Celui qui cumule plus de 20 ans d’expérience en gestion commerciale, en service à la clientèle et dans le domaine immobilier souhaite également mettre de l’avant ses compétences: « les commerces locaux ont eu la vie dure et les nombreuses promesses du Mouvement Lavallois pour revitaliser le secteur n’ont jamais vraiment été réalisées. À titre de gestionnaire de commerce de détail et de courtier immobilier, je comprends tout à fait la situation et travaillerai ardemment pour une résolution rapide des enjeux locaux qui durent depuis bien trop longtemps ! », a-t-il ajouté.

« M. Di Genova est une force vive de notre parti, son engagement auprès des citoyens de Laval et de son secteur est tout à fait exemplaire. Avec Vittorino comme conseiller municipal, les citoyens et les commerçants locaux auront avec eux un allié de taille au Conseil municipal pour les représenter ! », a conclu Sonia Baudelot,

cheffe d’Action Laval et candidate à la mairie.

Biographie

Vittorino Di Genova est un véritable expert de la gestion commerciale, du service à la clientèle et du secteur immobilier cumulant plus de 20 ans d’expérience dans ces domaines. Cette expérience lui permet de comprendre parfaitement la situation frustrante des citoyens et des commerçants de Duvernay-Pont-Viau, un district oublié du Mouvement Lavallois et ayant grand besoin de revitalisation et de soutien de la part du Conseil municipal.

La volonté de M. Di Genova de représenter ses concitoyens au Conseil municipal relève de sa motivation première : l’engagement au sein de la communauté lavalloise. En effet, très actif au sein de différentes organisations, il travaille à promouvoir l’activité physique chez les jeunes et pour de meilleurs services aux citoyens, entre autres pour les personnes âgées ; il est d’ailleurs récipiendaire d’une médaille remise par le Parlement du Canada à cet effet. De plus, malgré sa défaite en 2017, il n’a cessé

son travail auprès de ses concitoyens avec Action Laval, contribuant entre autres à l’organisation du parti dans son secteur et au Conseil municipal.

« Mon engagement auprès de notre collectivité est pour moi un mode de vie, un plaisir et une passion. J’ai la certitude qu’au Conseil municipal avec Sonia Baudelot nous pourrions accompagner nos concitoyens dans leur désir des changements nécessaires pour améliorer la qualité de nos services municipaux et de nos infrastructures dans Duvernay, Pont-Viau et à Laval. Il y a beaucoup de travail à faire, mais nous sommes prêts ! »

« Les commerces locaux ont eu la vie dure et les nombreuses promesses du Mouvement Lavallois pour revitaliser le secteur n’ont jamais vraiment été réalisées. À titre de gestionnaire de commerce de détail et de courtier immobilier, je comprends tout à fait la situation et travaillerai ardemment pour une résolution rapide des enjeux locaux qui durent depuis bien trop longtemps ! » -Vittorino Di Genova

LA NOUVELLE ESCOUADE AZIMUT EST EN PLACE

Le Service de police de Laval (SPL) annonce le début des opérations d’Azimut, une escouade entièrement dégagée des appels du 911 qui offrira une réponse proactive aux plaintes des citoyens lavallois. Créée dans le cadre de la nouvelle offre de service en sécurité publique, en cours d’implantation jusqu’en 2023, elle a pour mandat d’assurer un soutien opérationnel d’intervention et de cueillette d’information en lien avec les phénomènes criminels, le désordre public, les incivilités et les enjeux en matière de sécurité routière et de circulation. Elle a aussi la responsabilité d’élaborer des stratégies d’interventions qui répondent

aux enjeux soulevés.

L’arrivée de cette équipe, composée de dix agents et un sergent, est une première étape dans l’intégration complète de l’escouade qui comptera au total 21 policiers présents sur l’ensemble du territoire. Au cours des prochains mois, neuf agents et un sergent formeront la deuxième équipe de l’escouade.

« Azimut est là pour maintenir un sentiment de sécurité au sein de la population et pour être en contact direct avec celle-ci. Nous allons nous attaquer de front aux problématiques et aux

enjeux de sécurité publique, vécus par les citoyens. Les citoyens seront à même de constater une implication concrète, soutenue et proactive dans les rues de Laval », affirme Serge Gagnard, directeur adjoint, Direction de la gendarmerie et de l’administration. Cette première équipe a comme lieu d’attache l’ancien poste de quartier n°4, dont la nouvelle appellation est Comptoir d’accueil des citoyens – ouest de Laval. Les citoyens peuvent se rendre au comptoir de service sur place, au 6500, boulevard Arthur-Sauvé, bureau 500, durant les heures d’ouverture en vigueur.



Cette nouveauté s’ajoute au déploiement de la nouvelle escouade Prévention qui a vu le jour au début de l’année 2021, et de la nouvelle structure des enquêtes qui a entre autres permis la création de l’escouade Crimes sexuels.

LA VILLE CONSOLIDE LE DÉVELOPPEMENT DU CARRÉ LAVAL ET AGRANDIT UNE ZONE DE CONSERVATION

La Ville annonce l’acquisition d’un terrain de premier choix d’une superficie de plus de 4 339 mètres carrés dans le secteur du Carré Laval, sur le boulevard du Souvenir. Cette acquisition importante au sein même du territoire du Carré Laval vient consolider ce projet majeur pour la Ville de Laval et permettra d’y développer une zone d’innovation hautement recherchée par les entreprises et les institutions de recherche et du savoir, mais aussi un milieu de vie à échelle humaine, à faible empreinte carbone, connecté et résilient.

Cette acquisition est rendue possible par le règlement définitif et à la satisfaction des parties du litige qui opposait la Ville de Laval depuis presque 2 décennies à M. John Vathis. Un terrain substitut aux caractéristiques similaires a été offert à M. Vathis, dont l’excédent demeura la propriété de Laval. Puisque cet excédent est adjacent au boisé Armand-Frappier, la Ville profitera de l’occasion pour agrandir l’affection de conservation de ce secteur. Ainsi, le corridor écologique ciblé par le Plan de conservation et de mise en valeur des milieux naturels de la Ville adopté en 2020 sera consolidé dans la section nord et sera élargi à minimum de 47 mètres entre la section nord et la section sud du bois d’intérêt Armand-Frappier.

« Cette acquisition importante démontre la vision Laval 2035 : urbaine de nature est notre priorité! On vient consolider le



développement du Carré Laval comme zone d’innovation visant la carboneutralité, et on contribue au développement du réseau de la Trame verte et bleue en bonifiant le corridor écologique du bois Armand-Frappier. Dès le printemps 2021, nous intégrerons ces nouvelles zones du réseau écologique du centre-ville afin de les rendre accessibles à tous », mentionne Marc Demers, maire de Laval.

Des milieux naturels protégés

Toujours dans le secteur du bois d’intérêt Armand-Frappier, la Ville procédera à l’élargissement du corridor écologique au niveau du boulevard du Souvenir. Au total, avec l’ajout de ces nouvelles zones de conservation, il s’agit de 16 903 mètres carrés de milieux naturels qui seront désormais protégés dans le SADR, dont

11 415 mètres carrés sont de valeur écologique élevée.

Des consultations publiques devraient être tenues au cours de l’été 2021. Un travail de collaboration sera fait avec l’organisme CANOPÉE, qui soutient déjà la Ville dans la gestion de son réseau de boisés.

MISE EN SERVICE COMPLÈTE POUR LA STATION DE POMPAGE SAINTE-DOROTHÉE

La station de pompage Sainte-Dorothée fonctionne maintenant au maximum de sa capacité, assurant ainsi une gestion optimale des eaux usées et une meilleure réponse aux hausses importantes de débit lors d'épisodes de pluie ou de fonte de neige. La mise en service d'une conduite de refoulement finalise officiellement la construction de cette infrastructure essentielle en matière environnementale, à laquelle les différents paliers de gouvernement et la Ville de Laval ont contribué à hauteur de 33,3 % chacun, pour un total de près de 20 M\$.

« Je suis très fier et ravi de vous annoncer que les citoyens de Laval-les-Îles pourront se sentir en sécurité lors des pluies ou des fontes de neige abondantes. Grâce à l'investissement de 6,6 M\$ du gouvernement du Canada, la mise en service de la station de pompage Sainte-Dorothée assurera la quiétude et le bien-être de tous nos citoyens lavallois », souligne Fayçal El-Khoury, député de Laval-les-Îles, au nom de l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités.

« Au nom de ma collègue et ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, je me réjouis pour les Lavallois qui peuvent désormais bénéficier pleinement de la station de pompage Sainte-Dorothée. À Laval comme ailleurs, le gouvernement du Québec appuie la réalisation d'infrastructures modernes qui contribuent à rehausser la qualité des milieux de vie. La collaboration entre la Ville et les gouvernements pour mener à bien ce grand projet est un succès », déclare Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval.



« Cet investissement suit avec cohérence la vision stratégique Laval 2035 : urbaine de nature, partagée en consultation avec l'ensemble de la population. Nous travaillons sans relâche pour assainir la qualité de l'eau de nos rivières. D'ailleurs, notre objectif à court terme est d'ouvrir une plage. Cette station de pompage est donc un pas de plus vers l'atteinte de notre objectif de favoriser la santé de nos rivières et de les rendre propres à la baignade », mentionne Virginie Dufour, membre du comité exécutif, conseillère municipale de Sainte-Rose et responsable des dossiers en environnement.

Cette station de pompage dessert près de 32 000 Lavallois et constitue une étape clé dans l'acheminement des eaux usées vers la station d'épuration La Pinière, qui dessert quant à elle près de 50 %

de la population lavalloise en retirant quotidiennement des eaux usées une charge de 20 tonnes de matière polluante. Le projet de construction comprenait trois phases : la station, le réservoir de rétention souterrain et la nouvelle conduite de refoulement. En ce qui concerne le nouveau réservoir en béton, il a pour fonction d'emmagasiner les eaux usées excédantes qui sont principalement observées lors de fortes pluies ou de la fonte des neiges. Il permet donc de réduire considérablement les débordements d'eaux usées non traitées et d'assurer une meilleure protection près du cours d'eau Papineau-Lavoie et de la rivière des Prairies. Quant à la nouvelle conduite de refoulement, elle permet de diriger une partie des eaux usées vers un deuxième exutoire en réseau afin d'évacuer un plus grand débit vers la station La Pinière.

La construction de la station de pompage Sainte-Dorothée et de ses diverses composantes a été rendue possible grâce au fonds chantiers Canada-Québec, volet Grands projets.

Station de pompage Sainte-Dorothée:

- La mise en service de la conduite de refoulement vient compléter la station de pompage Sainte-Dorothée, qui est dotée de deux puits et d'un réservoir de rétention permettant d'acheminer les eaux usées vers la station d'épuration La Pinière
- La station de pompage Ste-Dorothée reçoit les eaux usées du secteur situé à l'ouest de l'autoroute 13, au sud de l'avenue des Bois
- Un total de 5,2 millions de mètres cubes d'eaux usées transite par ce poste annuellement.

DÉPÔT DU RAPPORT 2020 DE LA COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

Un bilan plus que positif

La commission de la gouvernance de la Ville de Laval a rendu public son [rapport annuel 2020](#) lors du conseil municipal du 9 mars. Le rapport réaffirme l'importance qu'accorde la Ville à la mise en place d'un cadre de gouvernance sain et rigoureux au sein des organismes à but non lucratif (OBNL) qu'elle soutient financièrement. En outre, ces OBNL offrent des services de première ligne aux Lavallois, et les défis particuliers qu'ils ont dû surmonter en raison de la pandémie de COVID-19 sont présentés dans le rapport.

La commission demeure ainsi fidèle à sa mission, soit de renforcer les trois piliers de la responsabilité municipale : la transparence, la reddition de comptes et la saine gouvernance au sein des organismes visés.

« Je suis fière de constater que depuis leur début, il y a bientôt cinq ans, les travaux la commission de la gouvernance contribuent à une meilleure gestion des fonds publics investis par la Ville auprès des OBNL et que les citoyens lavallois en sont les premiers bénéficiaires à titre de contribuables, mais aussi d'usagers », affirme Christiane Yoakim, présidente du conseil municipal et de la commission de la gouvernance et conseillère municipale de Val-des- Arbres.

Faits saillants:

La commission a reçu la reddition de comptes de 26 OBNL au cours de l'année 2020, ce qui représente une augmentation pour une troisième année consécutive;

Les recommandations émises permettront

entre autres aux OBNL d'améliorer les aspects suivants de leur gouvernance : la gestion de l'argent comptant, des cartes de crédit et des conflits d'intérêts, les contrôles internes ainsi que la diversité et la relève au sein de leur conseil d'administration;

Au cours de la prochaine année, en plus de la réalisation de son plan de travail 2021, la commission effectuera un suivi auprès de tous les OBNL concernés, et le Secrétariat de la gouvernance accompagnera ceux-ci dans la mise en œuvre des recommandations et dans le cadre de la formation de leurs administrateurs.

À propos

Créée par l'adoption du règlement L-12293, le 19 décembre 2015, la commission de la gouvernance a pour mandat de renforcer la transparence, l'imputabilité et la saine gestion des

organismes qui reçoivent des fonds publics ou qui utilisent des biens appartenant à la Ville de Laval. La création de cette commission fait partie des mesures mises en place afin d'optimiser l'utilisation des ressources publiques et d'atteindre un niveau supérieur d'intégrité et d'éthique.

Au-delà de la reddition de comptes, la commission a aussi pour mandat d'étudier toute question relative à l'administration, à l'organisation et au fonctionnement de ces organismes. Puisque ces derniers ont des ressources limitées, il est de la responsabilité de la Ville de développer et de mettre à leur disposition des outils permettant d'améliorer leur gouvernance et leur performance.

Le rapport annuel 2020 est disponible en ligne.



Marc DEMERS
Maire de Laval



Éric MORASSE
Conseiller municipal de Saint-François
514.927.2781 | e.morasse@laval.ca



Joyeuses Pâques à tous!



We all want to know more about COVID-19 vaccination



COVID-19 vaccination in Québec began in December 2020 as part of a massive effort to prevent serious complications and deaths related to COVID-19, and stop the virus from spreading. Through vaccination, we hope to protect our healthcare system and allow things to return to normal.

A VACCINATION OVERVIEW

Why get vaccinated at all?

There are many reasons to get vaccinated (all of them good), including protecting ourselves from health complications and the dangers stemming from infectious diseases, as well as making sure they don't resurface.

How effective is vaccination?

Vaccination is one of medicine's greatest success stories and the cornerstone of an efficient healthcare system. That said, as with any medication, no vaccine is 100% effective. The efficacy of a vaccine depends on several factors, including:

- The age of the person being vaccinated
- Their physical condition and/or state of health, such as a weakened immune system

THE IMPACT OF VACCINES AT A GLANCE



- The World Health Organization (WHO) estimates that vaccination helps **prevent over 2 million deaths** every year, worldwide.
- Since the introduction of vaccination programs in Canada in 1920, **polio has been wiped out** across the country and several other illnesses (such as **diphtheria**, **tetanus** and **rubella**) have virtually disappeared.
- **Smallpox** has been **eradicated** throughout the world.
- The main bacteria responsible for **bacterial meningitis** in children—*Haemophilus influenzae* type B—has become **much rarer**.
- **Hepatitis B** has for all intents and purposes **disappeared** in young people, due to their having been vaccinated in childhood.

COVID-19 VACCINES

Are the vaccines safe?

Definitely. COVID-19 vaccines have been tested for quality and efficacy on a large scale and passed all necessary analysis before being approved for public use.

All required steps in the vaccine approval process were stringently followed, some simultaneously, which explains why the process went so fast. Health Canada always conducts an extensive investigation of vaccines before approving and releasing them, paying particular attention to evaluating their safety and efficacy.

Who should be vaccinated against COVID-19?

We aim to vaccinate the entire population against COVID-19. However, stocks are limited for now, which is why people from groups with a higher risk of developing complications if they are infected will be vaccinated first.

Can we stop applying sanitary measures once the vaccine has been administered?

No. Several months will have to go by before a sufficient percentage of the population is vaccinated and protected. The beginning of the vaccination campaign does not signal the end of the need for health measures. Two-metre physical distancing, wearing a mask or face covering, and frequent hand-washing are all important habits to maintain until the public health authorities say otherwise.

On what basis are priority groups determined?

The vaccine will first be given to people who are at higher risk of developing complications or dying from COVID-19, in particular vulnerable individuals and people with a significant loss of autonomy who live in a CHSLD, healthcare providers who work with them, people who live in private seniors' homes, and people 70 years of age and older.

As vaccine availability increases in Canada, more groups will be added to the list.

Order of priority for COVID-19 vaccination

- 1** Vulnerable people and people with a significant loss of autonomy who live in residential and long-term care centres (CHSLDs) or in intermediate and family-type resources (RI-RTFs).
- 2** Workers in the health and social services network who have contact with users.
- 3** Autonomous or semi-autonomous people who live in private seniors' homes (RPAs) or in certain closed residential facilities for older adults.
- 4** Isolated and remote communities.
- 5** Everyone at least 80 years of age.
- 6** People aged 70-79.
- 7** People aged 60-69.
- 8** Adults under the age of 60 with a chronic disease or health issue that increases the risk of complications from COVID-19.
- 9** Adults under the age of 60 with no chronic disease or healthcare issues that increase the risk of complications but who provide essential services and have contact with users.
- 10** Everyone else in the general population at least 16 years of age.

Can I catch COVID-19 even after I get vaccinated?

The vaccines used can't cause COVID-19 because they don't contain the SARS-CoV-2 virus that's responsible for the disease. However, people who come into contact with the virus in the days leading up to their vaccination or in the 14 days following it could still develop COVID-19.

Is COVID-19 vaccination mandatory?

No. Vaccination is not mandatory here in Québec. However, COVID-19 vaccination is highly recommended.

Is vaccination free of charge?

The COVID-19 vaccine is **free**. It is only administered under the Québec Immunization Program and is not available from private sources.

Do I need to be vaccinated if I already had COVID-19?

YES. Vaccination is indicated for everyone who was diagnosed with COVID-19 in order to ensure their long-term protection.

Québec.ca/COVIDvaccine

1 877 644-4545

Québec 

LAVAL SE DOTE D'UNE STRATÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le 9 mars 2021, Le conseil municipal a adopté la Stratégie lavalloise de gestion des matières résiduelles (SLGMR) 2020-2025 qui témoigne de la volonté de la Ville de mettre en place les conditions propices afin de tendre vers le « zéro déchet » d'ici 2035. La Stratégie va permettre de se conformer et de surpasser les orientations du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020 (PMGMR) .

« La Stratégie s'inscrit dans un processus de changement déjà initié avec Laval 2035 : urbaine de nature qui vise à développer Laval comme une grande ville du XXI^e siècle. Elle incite à se projeter dans l'avenir et à entrevoir un plus grande appropriation de l'enjeu environnemental par la collectivité, tant par un souci de vivre dans un environnement sain que par un désir de favoriser l'économie sociale », résume Marc Demers, maire de Laval.

La vision de la Stratégie

La Stratégie repose sur une vision ambitieuse qui s'articule autour de 5 axes stratégiques, lesquels se déclinent en 21 mesures à entreprendre, à maintenir ou à poursuivre:

- Travailler en consultation avec les citoyens et les élus;

- Planter un cadre réglementaire favorisant la réduction à la source et la valorisation des matières;
- Inclure une obligation de récupérer les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) dans les contrats municipaux et dans les demandes de permis;
- Doter l'organisation municipale de pratiques écoresponsables en gestion des matières résiduelles (GMR);
- Assurer la certification ICI on recycle pour tous les bâtiments municipaux et la maintenir;
- Poursuivre la promotion du compostage domestique et développer le compostage communautaire;
- Augmenter la pratique de l'herbicyclage et du feuillicyclage;
- Agir pour la réduction du gaspillage alimentaire;
- Promouvoir le recyclage et le réemploi local par le biais de l'économie circulaire;
- Rendre les événements publics plus écoresponsables;
- Impliquer le secteur de l'économie sociale dans des activités municipales pour favoriser les 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation);
- Assurer une offre en écocentres desservant l'ensemble des citoyens et petites industries, commerces et

- institutions (ICI);
- Augmenter l'offre d'équipements de récupération pour les matières recyclables et organiques dans les lieux publics;
- Optimiser la collecte des matières résiduelles générées par les citoyens et les ICI assimilables;
- Poursuivre l'implantation de la collecte et le traitement de la matière organique;
- S'assurer d'obtenir un produit de qualité issu de la transformation de la matière organique;
- S'assurer de valoriser les boues des fosses septiques et municipales;
- Investir dans la recherche et développement afin d'optimiser la gestion des matières résiduelles;
- Réduire les gaz à effet de serre (GES) liés à la gestion des matières résiduelles;
- Mettre en œuvre une campagne permanente d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ);
- Suivre et diffuser l'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie.
- Mentionnons que la mise en application de certaines mesures est déjà amorcée.

Laval, leader en gestion des matières résiduelles au Québec

La Stratégie poursuit l'objectif de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, qui vise à « créer une société sans gaspillage qui cherche à maximiser la valeur ajoutée par une saine gestion de ses matières résiduelles, et son objectif fondamental est que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime ».

- Elle répond aux 3 enjeux majeurs de la gestion des matières résiduelles :
- Mettre un terme au gaspillage des ressources;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan d'action sur les changements climatiques;
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.

La Stratégie: l'affaire de tous

La Ville ne pourra atteindre seule les objectifs fixés dans la Stratégie. Le rôle de celle-ci est au cœur de l'action politique, administrative et citoyenne. L'implication et la volonté de tous sont donc nécessaires, pour que la Ville de Laval atteigne le zéro déchet en 2035 et devienne ainsi plus urbaine de nature.

LAVAL RÉGLEMENTE LA PRODUCTION ET LA VENTE DE CANNABIS SUR SON TERRITOIRE

La Ville de Laval a proposé pour adoption lors de son conseil municipal du 9 mars 2021 deux projets de règlements municipaux portant sur le cannabis, l'un concernant la production et la vente et le deuxième portant sur les odeurs liées à la production. La nouvelle réglementation encadrera la vente et la production de cannabis à certains secteurs de la ville afin d'assurer et de préserver la qualité de vie des Lavallois, notamment en exigeant des zones blanches, c'est-à-dire une distance minimale entre un point de vente de cannabis et les établissements scolaires ainsi que les maisons des jeunes. La Loi provinciale encadrant le cannabis délimite ces zones blanches à 250 mètres, toutefois la réglementation lavalloise aura des zones blanches plus grandes, soit 305 mètres. Des mesures sont également prévues pour limiter les nuisances olfactives provenant de la production de cannabis.

« Afin d'encadrer l'implantation des succursales de la SQDC à Laval, nous souhaitons imposer des limites claires qui viendraient compléter les modalités déjà annoncées par le gouvernement du Québec. Nous avons également cette volonté de rédiger une réglementation qui refléterait les préoccupations, les attentes ainsi que les priorités des Lavalloises et des Lavallois. Je crois sincèrement que ces 2 objectifs ont été atteints », affirme Sandra Desmeules, conseillère municipale de Concorde — Bois-de-Boulogne, membre du comité exécutif et responsable des dossiers de la sécurité civile.

Zones pour les points de vente et la production



En plus des zones blanches, qui incluent les écoles primaires et secondaires, de même que les maisons des jeunes, la vente sera exclue des zones situées près des projets de construction d'école et à proximité de terrains vacants qui pourraient éventuellement accueillir. L'implantation de succursales sera autorisée seulement dans certaines zones commerciales, principalement sur les grandes artères où la vente au détail est autorisée.

Le projet de règlement sur les odeurs liées à la production veillera à ne pas exposer les Lavallois aux nuisances olfactives de la culture et de l'entreposage du cannabis. La production sera strictement permise dans certaines zones industrielles et dans

4 zones agricoles de faible superficie et éloignées des quartiers résidentiels. Les entrepreneurs concernés devront obligatoirement se munir d'un système certifié pour éliminer les odeurs provenant de la culture.

Assemblée de consultation publique à venir

Les projets de règlement seront, comme à l'habitude lors d'une demande de modification de zonage en urbanisme, présentés aux citoyens lors d'une consultation publique sur le zonage, nouvellement tenues sous forme virtuelle et écrite. Ce sera l'occasion pour eux de poser leurs questions et émettre leurs commentaires sur la réglementation.

L'adoption du second projet de règlement aura lieu au début du mois de mai et l'adoption finale est prévue au début du mois de juin pour une entrée en vigueur vers le milieu du même mois.

Rappelons que la consommation de cannabis sur le territoire lavallois demeure sous l'égide de la Loi provinciale encadrant le cannabis qui interdit notamment l'usage du cannabis dans tous les lieux qui accueillent le public, intérieurs et extérieurs, incluant la voie publique ou lors d'événements. La Ville ne procédera à aucun assouplissement sur l'usage de cannabis qui est défendu sur les berges, dans les espaces verts et dans les parcs, incluant les grands espaces extérieurs tels que le Centre de la nature, sur le territoire de Laval.

#1-1400 rue Ouimet
Montréal, Qc, H4L 3R1
Tél.: 514-736-1133
redaction@stele-medias.com
publicite@stele-medias.com
administration@stele-medias.com

Président: Pascal Richard
Vice-Présidente / Finances: San Lu Ly
Vice-Président / TI: Sylvain Nadeau
Édition: Pascal Richard
Collaborateurs: Martin C. Barry, Frederick Harding, Vincent Cadorette

Conseil juridique: Ariël T. Roy
Conseil comptable: Cianci & Associés
Production: Pascal Richard
Ventes: Pascal Richard
Publié par: STELE • Médias, Communications, et Relations Publiques inc.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

Impression

Distribution

Certification

Accès web de

tc • TRANSCONTINENTAL

publi soc

CARD

VIDÉOTRON

Le Journal La Voix de St-François de Laval est distribué à 20,000 lecteurs chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

Une modernisation du régime de la santé et sécurité?

FRONT COMMUN CONTRE LA LOI 59 DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

VINCENT CADORETTE

Le 16 mars 2021, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) se désolent des amendements proposés par le ministre du Travail, Jean Boulet dans le cadre de l'étude du projet de numéro 59. Cette loi prévoit la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail. Dans la première version du projet de loi, Québec prévoyait d'éliminer l'encadrement actuel des mécanismes de préventions pour les moduler en fonction du risque s'adaptant à chaque milieu de travail. (faible, moyen ou élevé) Ce projet de loi a été largement critiqué par les organisations syndicales et du personnel en santé publique dès son dépôt en février 2021 en affirmant que ce changement supprimerait des acquis à certains travailleurs, alors que le gain pour les autres serait minime. Face au critique, dans un communiqué de presse, le ministre du Travail a proposé les amendements suivants : le programme de prévention, le comité de santé et de sécurité et le représentant en sécurité continuent d'être déployés dans les établissements d'au moins 20 travailleurs ; retirer toutes références au niveau des risques et d'utiliser principalement la taille des établissements comme barème pour le déploiement de ces mécanismes.

En ce qui concerne les établissements de moins de 20 travailleurs, la nouvelle loi prévoit l'obligation de faire un plan d'action en santé et en sécurité et d'affecter un agent de liaison parmi les travailleurs. Pour monsieur Boulet, ces amendements s'apparaissent : « cruciaux et font la démonstration que le gouvernement est à l'écoute ».



Une loi qui déplaît les regroupements syndicaux.

Or, les amendements annoncés par le ministre du Travail, Jean Boulet sont insuffisants selon les associations syndicales québécoises. Effectivement, le président de la FTQ, Daniel Boyer déplore les actions du gouvernement : « Concernant les mesures de réparation à la suite d'une lésion ou d'un accident, les Québécois et Québécoises vont encore être moins bien protégés avec le projet de loi n° 59. En ajoutant de multiples limitations d'accès à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles

(LATMP), le ministre complexifie et réduit considérablement l'accès aux droits de protection et de réadaptation. C'est inacceptable ! Plus ça va, plus on s'éloigne de l'objectif initial de cette loi. Faut-il rappeler au ministre qu'elle a pour but de protéger les travailleurs et travailleuses ? »

La santé publique

De plus, la santé publique du Québec a également émis leur réserve vis-à-vis la première version du projet de loi. Effectivement, le journal la Presse a reçu

en en février une lettre ouverte où les 18 directeurs régionaux de la santé s'offensent du changement de cap et réclament le maintien d'une « médecine du travail indépendante ». En réponse à l'indignation des directeurs régionaux, le ministre du Travail propose donc des amendements élargissant le rôle d'intervention des Directeurs de santé publique pour qu'ils puissent évaluer les éléments de santé dans le programme de prévention ou le plan d'action d'un employeur et d'émettre les recommandations appropriées.

KUESSIPAN DE MYRIAM VERREAULT SORTIE VIRTUELLE EN SALLE LE 26 MARS AUX ÉTATS-UNIS

Be for Films, Max Films Média et Filmoption International sont fières d'annoncer que Kuessipan a été acquis par ArtMattan Films, la branche de distribution de films d'ArtMattan Productions, pour une sortie en salle virtuelle aux États-Unis à compter du 26 mars prochain.

Plus de 20 cinémas indépendants américains participeront à cette sortie virtuelle de KUESSIPAN à travers tout le pays dans des villes telles Philadelphie, New-York, Los Angeles et San Francisco. La sortie virtuelle sera suivie d'une sortie numérique et d'une sortie en home-video.

Rappelons qu'après avoir été présenté au TIFF à Toronto dans la section « Discovery », Kuessipan a remporté le Prix du meilleur film au Festival de cinéma de la Ville de Québec, ainsi que les Prix du meilleur film canadien à Windsor, Moncton et Baie-Comeau successivement. Il a aussi obtenu les Mentions spéciales du jury au Festival international du film francophone de Namur, à Göteborg et à Vancouver. La carrière internationale du film est impressionnante et le film a récolté de nombreux prix notamment The Scythian Deer - Grand Prix de la compétition internationale du Molodist Kyiv International Film Festival (Ukraine) et 5 prix, dont celui du public, au festival du film canadien de Dieppe en France où le film a également été distribué.

Kuessipan, inspiré de l'œuvre de Naomi Fontaine, a été tourné dans la communauté

innue de Uashat Mak Mani-Utenam, ainsi qu'à Sept-Îles. Les rôles principaux sont interprétés par deux jeunes Innues de Uashat, Sharon Fontaine-Ishpatao et Yamie Grégoire. La distribution comprend également Étienne Galloy, Cédric Ambroise, Caroline Vachon, Mike Innu Papu McKenzie, Douglas Grégoire, Anni Desterres et Brigitte Poupart.

Myriam Verreault a grandi en banlieue de Québec. Après des études en journalisme, histoire et cinéma, elle s'est fait connaître avec À l'ouest de Pluton, un long métrage acclamé par la critique qui a été présenté dans plus de 50 festivals à travers le monde. En 2011, elle a réalisé le webdoc Ma tribu c'est ma vie pour l'ONF. Myriam a commencé le travail de recherches et d'écriture pour Kuessipan en 2012, en collaboration avec Naomi Fontaine et y a consacré 5 ans au cours desquels elle a effectué plusieurs voyages d'immersion dans la communauté innue. Myriam réalise présentement des épisodes de 5e Rang, une série télé de Radio-Canada.

KUESSIPAN, une production de Félize Frappier (Max Films Média), est distribué au Canada par Filmoption International. Les ventes à l'étranger sont assurées par Be for Film (Bruxelles).

Facebook: <https://fr-ca.facebook.com/KuessipanLeFilm/>

Bande annonce: <https://vimeo.com/filmoptionint/Kuessipan>



Sagesse des Mythes Vérités éternelles, clés actuelles.

Montréal le 16 mars 2021

« Il était une fois... » Ô combien, par ces mots, s'ouvre notre imaginaire. L'enchantement des mythes, des contes et des légendes se maintient depuis des millénaires. Ils constituent une source de connaissances pratiques et morales. Les mythes portent un mystère qui parle de l'origine de la vie, de son présent et de son futur.

Pour renouer avec cette tradition, trois activités gratuites sont offertes au public : le mythe de la caverne (Platon), l'épopée d'Arjuna (Inde) et le mythe d'Hercule.

Lors de ces activités, l'on s'interrogera : qu'y a-t-il donc dans ces mythes qui éveille en nous les plus hauts sentiments, sans pour autant passer par le chemin rationnel? Ces activités, dans une approche accessible à tous, enrichiront la nécessaire réflexion sur l'être humain, le monde et les événements.

Dans un monde en bouleversement, de nombreux citoyens sont aujourd'hui en quête de sens. Comme philosophes dans l'âme, il importe de chercher la sagesse où qu'elle se trouve pour s'y relier et pour la vivre.

Quand :
Vendredi le 26 mars à 19h30, en Zoom.

Pour plus d'informations;
<http://montreal.acropole.ca/activities/detailevenement/598/-/sagesse-des-mythes-la-caverne-de-platon>

Sur Facebook : <https://www.facebook.com/events/463323818141162>

À propos de Nouvelle Acropole.

L'organisation internationale Nouvelle Acropole a été fondée en 1957. Comme école de philosophie à la manière classique, elle est présente dans plus de 60 pays sur tous les continents. L'association œuvre à la revalorisation de la philosophie comme mode de vie. Cela inclut le fait de s'inspirer de toutes les facettes de la culture pour comprendre avec sérénité les crises, qu'elles soient personnelles ou sociales, et contribuer à un monde plus juste.

Michel Binette
Responsable des communications
C : 514 434-7194
T : 514 400-4530
6768 St-Denis, Montréal, H2S 2S2
montreal.acropole.ca

L'équipe en immobilier la plus présente du quartier!

+ de 2500 propriétés vendues*

* Source CIGM



Michel Béland
Courtier immobilier

Alexandre Béland
Courtier immobilier

Mathieu Béland
Courtier immobilier

450 665-4000



ST-FRANÇOIS

Maison 2 chambres et une salle de bain et une salle d'eau, Cuisine et fenêtre rénové. Elle se situe à proximité d'une école primaire et parc. Garage et cour clôturée. Occupation 31 Juillet 2021.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 319,900\$



DOMAINE DUVERNAVY EST

Condo 2 étages; 2 grandes CAC au 2e et Salon/ Cuisine/Salle à manger au RDC. Grands espaces, belle luminosité, rangement, 2 stat, balcon privé, air climatisé mural, aspirateur central. Près A25.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 300,000\$



MASCOUCHE

Condo à proximité train de banlieue; 2 CAC + 2 stat, 1 rangement ext. Grand balcon arrière 9,11 x 8,7. Inklus; 1 unité murale climatisation 12,000 BTU. Libre 01 juillet 2021.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 229,000\$



ST-FRANÇOIS

Coup de coeur assuré Magnifique plain-pied de 26x32 situé sur un terrain très intime de 5000pc. 2 CAC à l'étage et poss.d'une 3e au s-sol. Occupation rapide. Secteur recherché et familial près A25 et vieux Terrebonne

MATHIEU BÉLAND 514-775-4005
PD 349,900\$



DUVERNAVY EST

Construction 2017, superbe maison & garage; 3 CAC, 2 SDB + poss 4e CAC au rez de jardin. Vous serez surpris par l'abondance de luminosité. Proximité Rivière des Prairies, Pont A25.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 528,800\$



ST-FRANÇOIS

Maison bien située; 4 CAC, 2 SDB. Fournaise & thermopompe 2019, SDB 2014, cuisine 2014, presque la totalité du s-sol et ses fenêtres 2020, porte avant 2014. Près des services.

MICHEL BÉLAND 514-234-4000
PD 379,000\$



ST-FRANÇOIS

Maison bien entretenue. Rue très tranquille, prox centre d'achats & école primaire. Grand terrain 8,400pc bordé haie de cèdres, remise et spa avec patio de cèdre.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 369,900\$



BLAINVILLE - FONTAINEBLEAU

Secteur de prestige, propriété idéale pour famille, bel espace de vie commune, 3 CAC + boudoir au 2e étage / grande SDB, s/sol aménagé. Bcp rangement. Grande cour aménagée, piscine creusée au sel.

MATHIEU BÉLAND 514-775-4005
PD 559,900\$



ST-FRANÇOIS

Propriété jumelée, secteur tranquille. Plafond cathédrale à la salle à manger + puit de lumière pour un max. de luminosité. 2 CAC & SDB au RDC. 2 grandes salles familiales au sous-sol. Joli cour aménagée clôturée.

MATHIEU BÉLAND 514-775-4005
PD 279,900\$



DUVERNAVY EST

Maison située directement bord d'eau Rivière des Prairies. 2 CAC + poss. d'une 3e, 2 SDB complètes + grandes pièces, Walk-in 14x8, 2, spacieuses terrasses + piscine creusée. Logement 2 CAC entrée indépendante.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 599,000\$



ST-FRANÇOIS

Vente pour terrain - vérifier la faisabilité des projets avec les autorités compétentes. Terrain 10,884pc, environnement de campagne, face rivière Mille-Îles, dos aux terres agricoles. Secteur résidentiel.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 219,000\$



ST-FRANÇOIS

Maison 3 CAC avec garage, poss. d'une 4e CAC s-sol. Rue tranquille, vous y trouverez également une cour intime avec terrasse de bois et bordé de haie cèdres.

MICHEL BÉLAND 514-234-4000
PD 300,000\$



LORRAINE

Un bijou CLÉ EN MAIN. Espace haut de gamme, qualité supérieure. Maison entièrement rénovée 2019/20; 3 CAC même niveau. Hall d'entrée accès direct au garage. Grand terrain intime et privé.

MATHIEU BÉLAND 514-775-4005
PD 499,900



ST-VINCENT-DE-PAUL

Grand triplex qui a subi des rénovations au fil du temps. Bien situé: parcs, épicerie, école et +. Idéal pour investisseurs cherchant une propriété à bons revenus très bien située près de tous les services.

MATHIEU BÉLAND 514-775-4005
PD 679,900\$



DUVERNAVY EST

Condo prix d'un loyer, prox A25 et A440. Pour jeune famille, cour et parc pour enfant. 1 Stat inclus et cadastré. Mensualité de condo très basse. Libre au 1er juillet 2021.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 200,000\$



ST-FRANÇOIS

Emplacement unique, bord d'eau. Complètement rénovée, 3 CAC, 2 SDB complètes. Cuisine de rêve ouverte sur SAM & salon qui vous offre une vue sur la Rivière des Mille Îles.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 499,900\$



ST-FRANÇOIS

Terrain 10,002pc prêt à construire. Secteur unique face à la rivière Des Mille-Îles, vue sur la longueur avec des couchers de soleil, faune abondante, terre agricole "la campagne à la ville".

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 329,000\$ + TPS/TVQ



ST-FRANÇOIS

Maison 4 CAC directement bord d'eau avec accès Rivière des Mille-Îles. Tranquille et paisible à proximité du Vieux Terrebonne, terrain de golf, A19 et A25. Vue à couper le souffle, faune abondante.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 424,000\$



DUVERNAVY EST

Condo deux étages + s-sol avec accès cour. Unité 2 CAC, 2 SDB, un stat inclus cadastré. Terrain commun avec jeux pour enfants. Vous serez agréablement surpris par ce condo pour le prix. Présentement loué.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 229,900\$



VERDUN

Triplex situé 5 mins Métro Lasalle & Hôpital Verdun. Bien entretenu et rénové, immeuble offre un logement avec propriétaire occupant. Cour arrière aménagée et clôturée, stat pour 2 autos.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 749,500\$